



## Probleme avec contrat climatisation

Par **ad7846**, le **08/01/2019** à **10:35**

Bonjour

-Suite a nos echanges sur Que choisir ,je viens exposer mon probleme!

j'ai vu une pub concernant la pose d'une climatisation en échange de mon chauffage actuel(au gaz) dans le cadre d'économie d'énergie!Un commercial d'une société climat et environnement est venu, m'a expliqué que l'état me donnait 11000 euros pour cette opération,on démontait ma chaudière et je payais 75 € mensuels sur 8ans et je faisais des économies par rapport a actuellement!Pour voir si j'étais éligible,je devais remplir le dossier,sur place, sans engagement,dit il, donner les documents demandés, un rib (là,je ne me suis pas méfié!) quittance edf/gaz etc!

-voila qu'on me rappelle en disant que j'ai droit a la subvention!

Mais,ma maison n'étant pas isolée,aucune mesure dimensionnelle ou d'ouvertures n'ayant été effectuée j'en parle a un ami installant des clim depuis très longtemps,me dit que c'est non viable dans ma maison et que c'est trop cher!

Aujourd'hui,le commercial me rappelle ,je lui signale que je ne veux pas faire l'installation au vu des conseils glanés,et il me répond que c'est impossible,que j'ai signé et que le délai de rétractation est passé!Et raccroche!!!

En fait il m'a fait remplir etsigner un dossier comme si j'acceptai les travaux et le crédit,sans quej'en prenne conscience!!! Trop fort et moi trop bete!!!

Ce jour j'ai quand même envoyé a la société une lettre recommandée AR,mais bon!

-Comment puis je sortir de ce piège?

Merci de m'aider!

Merci de vos conseils!

Vous m'avez répondu:

Dans le cas de commande prise à votre domicile, le Code de la consommation dispose que la rétractation est possible jusqu'à 14 jours APRES la LIVRAISON, et pas seulement après la signature du bon de commande.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez me joindre sans aucun engagement via le site indiqué sur mon profil.

Donc, quel article puis je invoquer pour bloquer tout cela, comment bloquer le credit (autre société)

Comment me sortir de ce piège?

Merci pour votre aide!

Alain